



Amende dépôts non autorisé de dechets

Par **cam67**, le **30/07/2017 à 09:58**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu un courrier de la mairie Enlèvement de dépôt non autorisé de dechets abords de la déchèterie, 150 euros à payer. Comment puis-je contester la somme et puis-je demander une preuve de leur courrier?Par avance, merci pour vos retour.Cdlt

Par **morobar**, le **30/07/2017 à 11:00**

Bonjour,rnLa contestation va être difficile.rnEn effet la fouille des déchets a permis de vous identifier (une enveloppe, une facture...) de sorte que les constatations de l'agent assermenté vous seront opposées.

Par **cam67**, le **30/07/2017 à 13:45**

Bonjour, ci -dessous la lettre que je souhaite envoyer :rnEn effet, en date du 17 juillet 2017, je me suis rendu aux containers proches de la déchèterie ou j'ai déposé des déchets.rnUne personne était présente sur les lieux , elle était entrain d'ailleurs de mettre des bouteilles et autres dechets dans les containers qui jonchaient le sol.rnPouvez-vous me donner les informations sur la nature des déchets déposés ?rnJe vous remercie également de me fournir tous les renseignements en votre possession au sujet de ce dépôt non autorisé.rnDans l'attente de votre retour et des renseignements demandés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.